SECTION 1 - IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA COMPAGNIE

Identificateur du produit	IMPACT NETTOYANT À VITRES ET MIROIRS, Menthe
Autres moyens d'identification	WRBI
Usage du produit	Nettoyant à vitres,
Restrictions d'utilisations	Pour usage industriel, institutionnel et établissements alimentaires seulement.
Identificateur du fournisseur initial :	CHEMOTEC PM INC 5800 rue Ontario E Montréal, QC, Canada H1N 0A2 Téléphone: (514)729-6321 : 1-800-729-6321
Numéro de téléphone d'urgence :	1-800-463-5060

SECTION 2 - IDENTIFICATION DES DANGERS

2a Classification du produit selon le SIMDUT 2015- SGH
Ce produit est classé comme:
Liquide inflammable – Catégorie 3
Irritant oculaire, catégorie 2

2b Éléments d'étiquetage

Pictogramme :

Mention d'avertissement : Attention

Mention de danger
Liquide et vapeur inflammables
Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence:
Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
Porter des gants de caoutchouc et un équipement de protection des yeux. Se laver soigneusement les mains après manipulation
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste : Demander un avis médical.
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau.
En cas d'incendie, utiliser du CO_2, de l'extincteur à poudre ou un jet d'eau pour l'extinction.
Tenir dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
Éliminer le contenu et le récipient selon les règlements locaux, provinciaux et fédéraux.

SECTION 3 - COMPOSITION / RENSEIGNEMENTS SUR LES INGRÉDIENTS

Ingrédients	No. CAS	% (poids)	CLASSIFICATION GHS
Alcool isopropylique	67-63-0	1 - 5	Liquide inflammable, Catégorie 2 Lésions oculaires graves/Irritation oculaire, Catégorie 2 Toxicité pour certains organes cibles (exposition unique, Catégorie 3

Les concentrations réelles constituent un secret commercial.

SECTION 4 - PREMIERS SOINS

4.a Description des premiers soins :

Contact oculaire:
Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste : Demander un avis médical

Contact cutané:
Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer abondamment la peau à l'eau: En cas d'irritation cutanée : Demander un avis médical. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Inhalation:
Amener la personne à l'air frais. Obtenir un avis médical si de l'irritation se manifeste.

Ingestion:
Laver la bouche avec de l'eau. En cas d'ingestion de la matière et si la personne exposée est consciente, lui donner le plus d'eau possible pour diluer le produit. Arrêter si la personne se sent malade car des vomissements peuvent être dangereux. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical.
Appeler un centre antipoison ou un médecin.

4.b Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés
Les symptômes les plus importants sont décrits à la section 2b et à la section 11.

4c Mention des éventuels soins médicaux immédiats et traitements spéciaux nécessaires
Aucun traitement spécial

SECTION 5 - PROCÉDÉS DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5a Moyens d'extinction:
Moyens d'extinction appropriés :
Eau (si possible, éviter les jets puissants), mousse universelle, produits chimiques secs, dioxyde de carbone.
Moyens d'extinction déconseillés :
Aucune information trouvée à ce sujet.

5b Dangers spécifiques du produit :
Produits de combustion dangereux**:**
Oxydes de carbone, oxyde d'azote et autres gaz de combustion irritants.

5c Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers :
Procédés spéciaux de lutte contre l'incendie/équipement:
Lors d'un feu, des émanations irritantes peuvent se produire.
Les pompiers qui combattent un incendie devraient porter un appareil de protection respiratoire autonome pour se

protéger des produits irritants et toxiques libérés lors de la combustion. Déplacer les contenants des lieux d'incendie s'il n'y a pas de danger à le faire un jet d'eau dirigé directement sur le produit génère beaucoup de mousse.

SECTION 6 - MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

6a Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence :
Protection personnelle:
Éviter le contact avec les yeux et la peau. Assurer une aération et une ventilation suffisante.
Risque de glisser en cas d'écoulement du produit.
Utiliser la protection personnelle appropriée (Voir Section 8).

6b Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage:
Arrêter la fuite. Pomper le produit dans des contenants pour élimination ou éponger avec une matière absorbante et placer dans un contenant pour élimination. Compléter le nettoyage en rinçant à l'eau. Attention : le plancher sera très glissant.

6c Précautions environnementales:
Le produit est biodégradable. Ne pas laisser le produit concentré s'écouler à l'égout.

SECTION 7 - MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

7a Procédures de manutention sécuritaire:
Éviter le contact avec les yeux et la peau. Porter des gants de caoutchouc, un équipement de protection des yeux ou du visage. Éviter toute source d'ignition : chaleur, surfaces chaudes, étincelles, flammes nues, etc.

7b Exigences en matière d'entreposage y compris les incompatibilités:
Garder dans un contenant fermé hermétiquement, dans un endroit bien ventilé. Ne pas entreposer avec de la nourriture.
Éviter le gel.

7c Matériaux spéciaux d'emballage:
Aucune incompatibilité avec la plupart des matériaux présents dans la plupart des lieux de travail.

SECTION 8 - CONTRÔLES DE L'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE

8a Paramètres de contrôle :

	VALEUR D'EXPOSITION MOYENNE PONDÉRÉE (VEMP) au Québec	VALEUR D'EXPOSITION DE COURTE DURÉE (VECD) / PLAFOND au Québec	Notations
Alcool isopropylique	400 ppm	500 ppm	

8b Mesures d'ingénierie:
Ventilation adéquate.

8c Mesures de protection individuelle
Protection des voies respiratoires:
Non requis pour des applications normales. Porter un appareil respiratoire approuvé dans le cas d'un déversement important et absence de ventilation ou s'il y a un brouillard du produit présent dans l'air.

Protection de la peau et autre équipement de protection:
Des gants en caoutchouc sont recommandés. Des bottes imperméables en cas de fuite.

Protection des yeux / du visage:
Protection des yeux

Commentaires sur l'hygiène générale:
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Éviter tout contact avec les yeux et la peau. Ne jamais manger, boire ou fumer près des postes de travail. Une bonne hygiène est recommandée après l'utilisation de ce produit

SECTION 9 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique :	Liquide
Couleur :	Bleu
Odeur :	Odeur de menthe
Point de fusion/congélation:	Environ 0 °C
Point d'ébullition:	Environ 90 °C
Inflammabilité :	Inflammable
Limite d'inflammabilité supérieure et inférieure :	N/D
Point éclair:	33 °C (coupe fermée)
Température d'auto-inflammation:	N/D
pH:	10.5 - 11.5
Viscosité:	< 10cps @ 24°C
Solubilité:	Très soluble dans l'eau
Coefficient de partage n-octanol/eau	N/A
Tension de vapeur	Approximativement 20 (eau)
Densité relative	0.99 g/cm^3 @ 20 °C
Densité de vapeur	N/D
Caractéristiques des particules :	N/A

SECTION 10 - DONNÉES SUR LA RÉACTIVITÉ ET STABILITÉ

10a Réactivité :
Sans objet lorsque utilisé tel que recommandé. Le produit est incompatible avec certains matériaux : voir plus bas.

10b Stabilité chimique:
Stable à la température de la pièce, dans des conditions normales de manutention et d'entreposage. Éviter toute source d'ignition : chaleur, surfaces chaudes, étincelles, flammes nues, etc.

10c Risque de réactions dangereuses :
Éviter le contact avec les matières comburantes fortes.

10d Conditions à éviter:
Voir en 10c

10e Matériaux incompatibles:
Éviter le contact avec les matières comburantes fortes.
10f Produits de décomposition dangereux :
Avec les matières comburantes fortes : chaleur et vapeurs d'eau, possibilité de feu

SECTION 11 - PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

Voies d'absorption probables: Yeux et ingestion.
Yeux: Peut irriter les yeux.

Peau: Peut causer une irritation de la peau, assèchement.
Inhalation: L'exposition à de hautes concentrations de l'alcool isopropylique peut causer de la toux, une gorge sèche/irritée, une dépression du système nerveux central, des maux de tête, narcose.
Ingestion: L'absorption de grandes quantités d'alcool isopropylique peut provoquer une dépression du système nerveux central, des maux de tête, la dilatation vaisseaux sanguins, une basse pression artérielle, des nausées, vomissements, douleurs abdominales, troubles de capacité de réaction, perturbation du niveau de conscience.
Cancérogénicité : Aucun ingrédient classé par le CIRC comme cancérogène possible au-delà du seuil de 0,1 %

Tératogénicité, mutagénicité et autres effets sur la reproduction : P/D
Sensibilisation de la peau : Les ingrédients ne sont pas sensibilisants.
Sensibilisation des voies respiratoires : P/D
Matières synergiques : P/D
Autres dangers importants: P/D

Données toxicologiques: Estimation de la toxicité aiguë: la DL_{50} est supérieure à 10,000 mg/kg, (oral, rat) par calculs puisque nos produits ne sont pas testés sur des animaux.

Ingrédients	DL_{50} (voie, espèce)	CL_{50} # heures (espèce)
Alcool isopropylique	4710 mg/kg (oral, rat)	Non disponible

SECTION 12 - DONNÉES ÉCOLOGIQUES

12a Écotoxicité :

TOXICITÉ (Poisson)	Valeur	Temps d'exposition	Méthode
Alcool isopropylique	Pimephales promeleas 9640 mg/L	96H	Non disponible

TOXICITÉ (Daphnia)	Valeur	Temps d'exposition	Méthode
Alcool isopropylique	EC50 > 10000 mg/L	24H	Non disponible

TOXICITÉ (Algues)	Valeur	Temps d'exposition	Méthode
Alcool isopropylique	Scenedesmus quadricuada, toxicity threshold 1800 mg/L	72H	Non disponible

12b Persistance et biodégradation : Le produit est biodégradable.

12c Potentiel de bioaccumulation : Non disponible.

12d Mobilité dans le sol : Non disponible

12e Autres effets nocifs : Aucune information pertinente trouvée

SECTION 13 - CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Éliminer selon les règlements fédéraux, provinciaux et municipaux.

SECTION 14 - RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU TRANSPORT

Renseignements sur le transport de marchandises dangereuses (TMD) au Canada :
Exempté en tant que solution aqueuse d'alcool.
Numéro UN:
Classe de danger :
Appellation réglementaire:
Groupe d'emballage :
Dangers environnementaux:
Transport en vrac:
Précautions spéciales :

SECTION 15 - RENSEIGNEMENTS SUR LA RÉGLEMENTATION

Au Canada
Renseignements SIMDUT:
Ce produit a été classifié en accord avec les critères du Règlement sur les produits dangereux (RPD) et cette fiche de données signalétiques (FDS) contient tous les renseignements requis par le RPD.

Classification SIMDUT 2015 : voir section 2a

Information CEPA: Tous les ingrédients se retrouvent sur la LISTE

SECTION 16 - AUTRES RENSEIGNEMENTS

Date de révision : 2026-07-21

Références:
1. Les informations fournies par le fournisseur et/ou le fabricant.
2. Règlement sur la santé et la sécurité du travail du Québec
3. International Agency for Research on Cancer Monographs
4. The European Chemicals Agency (ECHA) website.

Abréviations:

ACGIH	American Conference of Governmental Industrial Hygienists
CAS	Chemical Abstract Service
CEPA	Canadian Environmental Protection Act
CL	Concentration létale
cps	Centipoises
DL	Dose létale
HMIS	Hazardous Material Information System
HSDB	Hazardous Substance Data Bank
IARC	International Agency for Research on Cancer
LIS	Liste intérieure des substances
NFPA	National Fire Protection Association Health
NIOSH	National Institute for Occupational Safety and Health
NTP	National Toxicology Program (U.S.A.)
OSHA	Occupational Safety and Health Administration (U.S.A.)
P/D	Pas Disponible
PEL	Permissible Exposure Limit
S/O	Sans Objet
SIMDUT	Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail
TLV	Threshold Limit Value